



VILLE DE
LAMBERSART

Transition Écologique

VF/ST

N° 2025 0043

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation de signature et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00191 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Antoine PIERROT, Adjoint au Maire,

Considérant que les actions liées à la politique zéro déchet initiée par la Ville de Lambersart nécessitent le concours de partenaires privés.

DECIDE

Article 1 : De ratifier la convention avec Madame Mélanie DEGRYCK- TRICART, représentant la société Le baluchon - 15 rue du 8 Mai 1945 - 59130 Lambersart pour l'animation de 1 atelier au centre Charles de Gaulle -salon 1 - 164 rue de la Carnoy - Lambersart

- Atelier Furoshiki le samedi 22 novembre 2025 10h00

Article 2 : La dépense correspondante totale est de 180 Euros TTC (cent quatre-vingt euros). La somme sera imputée sur les crédits inscrits au Budget de la Ville (Nature 611 Fonction 70)

Article 3 : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services et le Service Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 27 FEV 2025



Pour le Maire
Le Maire Adjoint

Antoine PIERROT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20250043
Objet :	Convention avec Madame Mélanie DEGRYCK-TRICART, représentant la société le baluchon, dans le cadre du défi famille zéro déchet pour l'animation d'un atelier Furoshiki au Centre Charles de Gaulle à Lambersart le 22 novembre 2025.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-215903287-20250227-D20250043-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20250227-D20250043-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20250043.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250227-D20250043-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	221.9 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20250043 Convention Mme DEGRYCK_TRICART.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250227-D20250043-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	320.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 février 2025 à 15h57min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 février 2025 à 15h59min01s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	27 février 2025 à 16h12min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 février 2025 à 16h12min20s	Reçu par le MI le 2025-02-27